



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA DÉCISION N° DM-22-403
MAINTENANCE ET ASSISTANCE DE LA EN DATE DU 04 NOVEMBRE 2022
SOLUTION SAP

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché relatif à l'utilisation, l'assistance et la maintenance du logiciel SAP arrive à échéance au 31 décembre 2022.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre la maintenance du logiciel SAP.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société COSMOS CONSULTING, représentée par Monsieur MARCY, en qualité de Responsable BU, un marché relatif à la maintenance et assistance de la solution SAP.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une période initiale de 12 mois. Il est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2026.

Le montant annuel de la maintenance s'élève à 2 711.96 € HT (deux mille sept cent onze euros et quatre-vingt-seize centimes).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221104-lmc1H10203H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/11/2022
Date de Publication : 04/11/2022